

**Corrigez  
des textes  
à plusieurs  
avec Word**

## Test biométrique à Roissy

**D**epuis le 1<sup>er</sup> juin, la compagnie Air France et la police de l'air et des frontières (Paf) testent un nouveau système de contrôle des passagers basé sur la biométrie. Pour participer à cette expérimentation, les passagers volontaires, ressortissants de l'Union européenne embarquant à partir du terminal 2 F de Roissy-Charles-de-Gaulle, doivent préalablement se présenter à la Paf pour enregistrer l'empreinte numérique de leur index et communiquer leurs données personnelles (état civil, nationalité, adresse...). Une carte précisant leur participation à l'expéri-



mentation leur est alors remise. Par la suite, lors de leur entrée ou sortie du territoire, ils ne seront plus obligés de faire la queue pour accéder à la zone d'embarquement. Il leur suffira de passer par un sas de sécurité automatique où un lecteur de données biométriques devrait reconnaître leur empreinte digitale ■ **VQ**